

Service instructeur

N° 2008-2-11-1

Service consulté

**SUBVENTIONS POUR FRAIS D'ETUDES RELATIVES AUX DOCUMENTS
D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT
Décision d'attribution de subventions**

Résumé : Décision d'attribution de subventions d'un montant total de 272 640 € en faveur des communes et syndicats mixtes de SCOT pour des études liées aux documents d'urbanisme.

Ce rapport présente treize dossiers de demande d'attribution de subventions déposés par huit communes et quatre syndicats mixtes de SCOT, pour des études d'urbanisme.

Ces dossiers concernent :

- une élaboration de PLU
- quatre révisions simplifiées de POS ou PLU
- trois modifications de POS ou PLU
- une étude connexe
- quatre élaborations de SCOT

Par ailleurs, une demande de subvention pour une modification de POS a dû être refusée pour non respect du critère de fréquence (une subvention similaire a déjà été attribuée à la commune de BARTENHEIM il y a moins de cinq ans).

Il convient de rappeler que l'Assemblée Départementale a adopté, le 19 octobre 2007, de nouvelles dispositions en faveur des procédures d'urbanisme et d'aménagement. Elle a retenu un taux de subvention de 80 % du coût HT de l'étude pour l'élaboration des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ou Carte Communale), un taux de 40 % ou de 50 % pour les révisions et les modifications en fonction de la note de la commune et un taux de 50 % pour les études connexes.

Les études des SCOT sont subventionnées à hauteur de 33 % de leur coût HT. La subvention accordée est plafonnée à 1,3 € par habitant.

La fréquence séparant deux procédures est fixée à 10 ans pour les révisions et à 5 ans pour les modifications.

En complément de ce régime de soutien et pour l'adapter à l'évolution du Code de l'Urbanisme, notamment suite à la loi Urbanisme et Habitat, le Conseil Général en date du

10 décembre 2004 a mis en place un régime de soutien aux procédures de révision simplifiée. Ce régime complémentaire conduit à subventionner les révisions simplifiées sur les mêmes bases que les procédures de modification. Toutefois, compte tenu du caractère d'intérêt général défini par le Code de l'Urbanisme pour les procédures de révision simplifiée, le critère de fréquence ne s'applique pas.

L'application de ces critères conduit donc à la recevabilité des dossiers figurant sur les tableaux joints en annexe et qui concernent les communes suivantes :

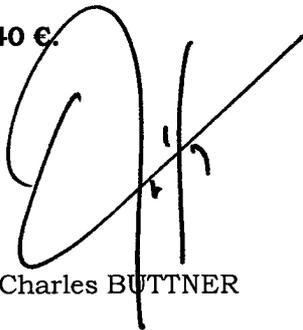
- Elaboration du PLU, subventionnée à hauteur de 80 % du montant HT de l'étude, pour la commune d'UEBERSTRASS.
- Modification du POS/PLU, subventionnée à hauteur de 40 % du montant HT de l'étude, pour les communes de JEBSHEIM, RUELISHEIM et SUNDHOFFEN.
- Révision simplifiée du POS/PLU, subventionnée à hauteur de 40 % du montant HT de l'étude, pour les communes de BARTENHEIM, LIEPVRE et SUNDHOFFEN.
- Révision simplifiée du POS/PLU, subventionnée à hauteur de 50 % du montant HT de l'étude, pour la commune de GUNSBACH.
- Etude connexe au document d'urbanisme, subventionnée à hauteur de 50 % du montant HT de l'étude, pour la commune de WUENHEIM.
- Elaboration de SCOT, subventionnée à hauteur de 33 % du montant HT de l'étude, subvention plafonnée à 1,3 € par habitant, pour les Syndicats mixtes des SCOT COLMAR Rhin Vosges, SELESTAT et sa Région, Montagne Vignoble et Ried, Cantons de HUNINGUE et de SIERENTZ.

Commune	Procédure	Montant subventionnable	Taux	Montant de la subvention
UEBERSTRASS	Elaboration du PLU	23 300 €	80 %	18 640 €
JEBSHEIM	Modification du POS	6 580 €	40 %	2 630 €
RUELSHEIM	Modification du POS	3 456,44 €	40 %	1 380 €
SUNDHOFFEN	Modification du POS	2 320 €	40 %	930 €
BARTENHEIM	Révision simplifiée du POS	4 240 €	40 %	1 700 €
LIEPVRE	2 Révisions simplifiées du PLU	7 940 €	40 %	3 180 €
SUNDHOFFEN	Révision simplifiée du POS	3 430 €	40 %	1 370 €
GUNSBACH	Révision simplifiée du POS	4 600 €	50 %	2 300 €
WUENHEIM	Etude connexe	11 840,40 €	50%	5 920 €

Syndicat Mixte de SCOT	Procédure	Montant subventionnable	Taux	Montant de la subvention
COLMAR Rhin Vosges	Elaboration de SCOT	340 374,63 €	33 %	112 330 €
SELESTAT et sa région	Elaboration de SCOT	47 656,45 €	33 %	13 940 €
Montagne, Vignoble et Ried	Elaboration de SCOT	169 985 €	33 %	46 150 €
Cantons de HUNINGUE et de SIERENTZ	Elaboration de SCOT	188 398 €	33 %	62 170 €

La participation départementale s'élève au total à **272 640 €**.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 MARS 2008

Urbanisme réglementaire PLU
PROGRAMME 2008

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PLU04321	BARTENHEIM Révision simplifiée POS	4 240,00	40%	1 700,00
PLU04315	GUNSBACH Révision simplifiée POS	4 600,00	50%	2 300,00
PLU04312	JEBSHEIM Modification POS	6 580,00	40%	2 630,00
PLU04322	LIEPVRE Révision simplifiée PLU	6 900,00	40%	3 180,00
PLU04311	RUELSHEIM Modification POS	3 456,44	40%	1 380,00
PLU04318	SUNDHOFFEN Révision simplifiée du POS	3 430,00	40%	1 370,00
PLU04319	SUNDHOFFEN Modification	2 320,00	40 %	930,00
PLU04316	UEBERSTRASS Elaboration PLU	23 300,00	80%	18 640,00
			Total	32 130,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 7 MARS 2008
Urbanisme réglementaire SCOT
PROGRAMME 2008

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
SCO04202	POUR LE PLAN D'AMENAGEMENT COLMAR-RHIN-VOSGES Elaboration SCOT	340 383,00	33%	112 330,00
SCO04200	SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE SELESTAT ET SA REGION Elaboration SCOT	47 656,45	33%	13 940,00
SCO04203	SYNDICAT MIXTE MONTAGNE- VIGNOBLE ET RIED Elaboration SCOT	169 985,00	33%	46 150,00
SCO04204	SYNDICAT MIXTE POUR LE SCHEMA DE LA COHERENCE TERRITORIALE DES CANTONS DE HUNINGUE ET DE SIERENTZ Elaboration SCOT	188 398,00	33%	62 170,00
			Total	234 590,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 MARS 2008

**Etudes Connexes à l'Urbanisme réglementaire
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ETC04224	WUENHEIM Etudes connexes - bilan/diagnostic du POS	11 840,40	50%	5 920,00
			Total	5 920,00